Référence chantier

Madame, Monsieur,

La très forte demande pour les produits EPS, XPS et PIR a mis sous pression les marchés au niveau mondial avec pour effet de créer une pénurie de cette matière première en Europe et en Suisse. Cela a engendré une envolée sans précédent des prix et provoque également des retards de livraison. Cet état de fait est dû notamment à la défaillance d’un important fournisseur aux Pays-Bas (force majeure) mais également une conséquence directe de la pandémie de Coronavirus qui sévit actuellement dans le monde. Cette situation est extraordinaire et totalement imprévisible.

Ces motifs qui échappent totalement à notre contrôle ainsi qu’à notre volonté, nous obligent à vous informer conformément à l’art. 96 de la Norme SIA 118 que nous ne pourrons pas respecter les délais initialement prévus pour exécuter les travaux. Nous estimons avoir pris toutes les mesures qui s’imposent au sens de l’art. 95 de la Norme SIA 118 et dans tous les cas ce retard ne nous est pas imputable.

Au regard du contexte actuel, nous vous prions dès lors de nous accorder une prolongation des délais, à savoir jusqu’au (indiquer délai demandé). Ce délai est susceptible d’être encore modifié en fonction de l’évolution de cette pression sans précédent sur les marchés et de l’évolution de la pandémie.

Nous relevons tout au plus que les pénalités contractuelles au sens de l’art. 98 de la Norme SIA 118 ne sont dans ce contexte pas exigibles.

Au surplus, nous nous permettons également de rappeler que l’art. 59 SIA 118 donne droit à l’entrepreneur à une rémunération supplémentaire lorsque des circonstances extraordinaires, impossibles à prévoir ou exclues par les parties, empêchent ou rendent difficile à l’excès l’exécution de l’ouvrage. En l’occurrence, nous subissons de plein fouet les coûts supplémentaires engendrés par la hausse des prix de la matière première sur le marché mondial, conséquence directe de la pandémie de Coronavirus. Le surcoût complémentaire, conséquence de cette hausse extraordinaire de la matière première, devrait être de l’ordre de (détailler hausse estimée).

D’avance nous vous remercions pour votre compréhension et nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour minimiser ces perturbations.

Dans l’attente de vos nouvelles, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l’assurance de nos sentiments distingués ».